

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Adduction de la source TROUYE et GAROTNE jusqu'au réservoir existant de Capbern, tous trois situés sur la Commune d'Asson

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
catégorie n°22	Canalisation d'eau dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieure ou égale à 2000m ² Pose d'une canalisation en fonte de diamètre 250mm sur une longueur de 9 895m 9895 x 0.250= 2 473.75 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la pose de la conduite d'adduction de la Source Trouye et Garotne jusqu'au réservoir existant de Capbern en fonte DN 250mm sur une longueur de 9895m.

La source Trouye et Garotné ainsi que le réservoir de Capbern sont situés sur la commune d'Asson.

4.2 Objectifs du projet

La Communauté de Communes du Pays de Nay étudie dans le cadre de son PGSSSE, de son PCAET et de la maîtrise du coût global du m³ d'eau potable, la prospection d'une nouvelle ressource en eau potable.

C'est pourquoi, un suivi des sources Trouye et Garotné, situées sur la commune d'Asson, est effectué depuis un an afin de recueillir des données sur la qualité et la quantité de la ressource.

En parallèle de ce travail de recueil de données, une visite sur site a été effectuée avec l'OFB afin d'appréhender au mieux les futurs travaux

Dans ce contexte, le projet prévoit la pose de la conduite d'adduction de la Source Trouye et Garotné jusqu'au réservoir existant de Capbern en fonte DN 250mm sur une longueur de 9895m.

Cet ouvrage public serait mis en œuvre majoritairement sur des voies publiques et empruntera pour partie une ancienne voie ferrée déjà occupée par des réseaux d'adduction et de distribution d'eau du SMNEP et de notre collectivité.

Les études de captation des sources et d'adduction nécessaire à la connexion au réseau de distribution sont toujours en cours.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La pose de la conduite d'eau DN 250mm se fera en tranchée ouverte.

- Sur les tronçons de route départementale, la pose se fera selon les prescriptions du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Sur les routes communales, la pose s'effectuera dans les règles de l'art afin de préserver la structure de la chaussée.
- Sur les tronçons de l'ancienne voie ferrée, la conduite sera posée en tranchée ouverte. Un feutre anti-roche pourra être appliqué autour de la canalisation afin de réduire le volume de matériaux d'enrobage et par la même occasion limiter au maximum les rotations d'engins. Après travaux, l'emplacement de la voie sera remis en état selon les prescriptions des propriétaires publics et privés.
- Sur les tronçons agricoles, la circulation des engins de chantier sera limitée à leur strict minimum et les parcelles concernées seront remises dans leur état initial selon les prescription des agriculteurs et/ou des propriétaires.
- La traversée de la rivière Ouzom s'effectuera en aérien, sauf cas de force majeur, et sera réalisée selon les prescriptions de la DDTM64. Un dossier de déclaration loi sur l'eau sera déposé auprès du service Police de l'eau de la DDTM 64.

La durée des travaux est prévu pour une durée de 6 mois du 01 mars 2022 au 01 septembre 2022

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation de la conduite se résume aux vérifications périodiques des éléments de sécurité de la conduite, ventouses et décharges.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration loi sur l'eau auprès de la DDTM 64 (pour les sources et la traversée de l'Ouzom)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie globale du projet	35 000m ²
Longueur de la conduite :	9895 m
- sous voirie	3 674 m
- sous ancienne voie ferrée	3 868 m
- sous terrain naturel (forêt ou terrain agricole)	2 197 m
- ponts (existants et une passerelle à créer)	156 m
largeur moyenne de la tranchée	entre 0,50m et 0,60m
profondeur moyenne de la tranchée	1m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune d'Asson (code insee 64068)
Commune d'Arthez d'Asson (code insee 6458)

Coordonnées géographiques¹

Long. __° __' __" _ Lat. __° __' __" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 00° 15' 59" 517 Lat. 43° 03' 04" 511

Point d'arrivée :

Long. 00° 15' 22" 273 Lat. 43° 07' 00" 417

Communes traversées :

Commune d'Asson sur 3 294 m

Commune d'Arthez d'Asson sur 6 601 m

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type 1: Pelouses, landes et boisements du pic Merdanson et du Pic Mondragon = Au droit du captage de la source Trouye, le linéaire concerné est de 54m ZNIEFF type 2 : Bassins versants amont de l'Ouzom (rive Gauche) et du Beez = Au droit du captage de la source Trouye, le linéaire concerné est de 54m
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	massif des Pyrénées
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site natura 2000 : directive habitats du Massif du Moule de Jaout = Au droit du captage de la source Trouye, le linéaire concerné est de 1600m dont 1490m sous voirie. Site natura 2000 : directive oiseaux du Pics de l'Estibet et de Mondragon = du captage de la source Trouye jusqu'à l'amont d'Arthez d'Asson soit 2 594m
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le prélèvement s'effectuera au niveau de la source Trouye et Garotné en rive gauche de l'Ouzom. Le prélèvement journalier sera de maximum 2500m3/j. Le suivi annuel de la source, lancé le 21 septembre 2020 nous permet de suivre en continu du niveau d'eau, de la conductivité, de la température et de la turbidité (ponctuel sur un mois). En parallèle des analyses hydrochimiques ont également réalisées
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La résurgence de la source Trouye se situe en rive gauche de l'Ouzom, à une cinquantaine de mètres en amont. La source Garotné qui viendra en soutien de la source Trouye lors de l'étiage, se situe 100 m à l'aval de celle-ci toujours en rive gauche de l'Ouzom Ce linéaire très réduit impliquera des perturbations faibles voire inexistantes sur le tronçon concerné. (avis partagé par l'OFB lors de la visite sur site du 16.03.2021)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet sur le site natura 2000 directive habitats est d'environ 1600m et n'engendrera aucunes nuisances sur le milieu naturel et/ou sur les espèces présentes. En effet 93 % de ce linéaire est sous voirie et les 7% restant correspondent à un jardin et un espace boisé (110m). Pour le site natura 2000 directive oiseaux, les travaux représentent 2594m dont 517m en terrain naturel dont 401m en prairie pacagée, 45m en jardin, 54m boisé, 18m de traversée de cours d'eau a créer (passerelle), et 1 559m sous voirie ou accotement. Les travaux n'auront aucuns impacts sur les habitats ou les espèces

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afin de réduire au maximum l'impact sur les milieux naturels, le linéaire du projet d'adduction de la source Trouye et Garotné a été défini de manière à utiliser au maximum des espaces anthropisés (voirie = 3 674 m, emprise ancienne voie ferrée=3 868m et ponts existants et 1 a créer= 156m) Les espaces naturels représentent 2 197m soit 22% du linéaire(dont 2144m en prairie et champs agricoles). L'impact sera minime car à l'issue des travaux les prairies et champs agricoles seront remis dans leur état initial afin de garantir la même exploitation de ces zones par les propriétaires
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	risque inondation lors de la traversée de l'Ouzom. La canalisation sera implantée de manière à ne pas être impactée par une crue centennale de l'Ouzom
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements des engins de chantier seront réduit à leur strict minimum. L'usage d'un feutre anti-roche autour de la canalisation sera privilégié sur les tronçons où cela est applicable afin de réduire le volume de matériaux d'enrobage et par la même occasion limiter au maximum les rotations d'engins de chantier nécessaires à l'approvisionnement des matériaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les travaux seront au maximum optimisé afin de réduire la période d'intervention. Le planning estimatif prévoit une durée de travaux de 6 mois. Pas d'habitations à proximité sauf partie Quartier les Aoules à Arthez d'Asson

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir note technique jointe en annexe

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet d'adduction de la source Trouye et Garotné devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

La conduite sera implantée en grande majorité sur des espaces anthropisés (voirie et ancienne voie ferrée). Cela représente 76 % du linéaire total (le tout sans prendre en compte les zones de prairies et de champs à usage agricole)

De plus, la canalisation sera enterrée et n'engendrera aucun effet sur l'environnement et les activités agricoles liées aux zones empruntées par le projet.

Les travaux seront entrepris sur une période courte (6 mois) du fait du faible diamètre de la canalisation à poser (seulement 250mm en fonte).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none">- Annexe 1 : Localisation du projet- Annexe 2 : Suivi des sources- Annexe 3 : Reportage photographique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à BENEJACQ

le, 16/04/2021

Signature





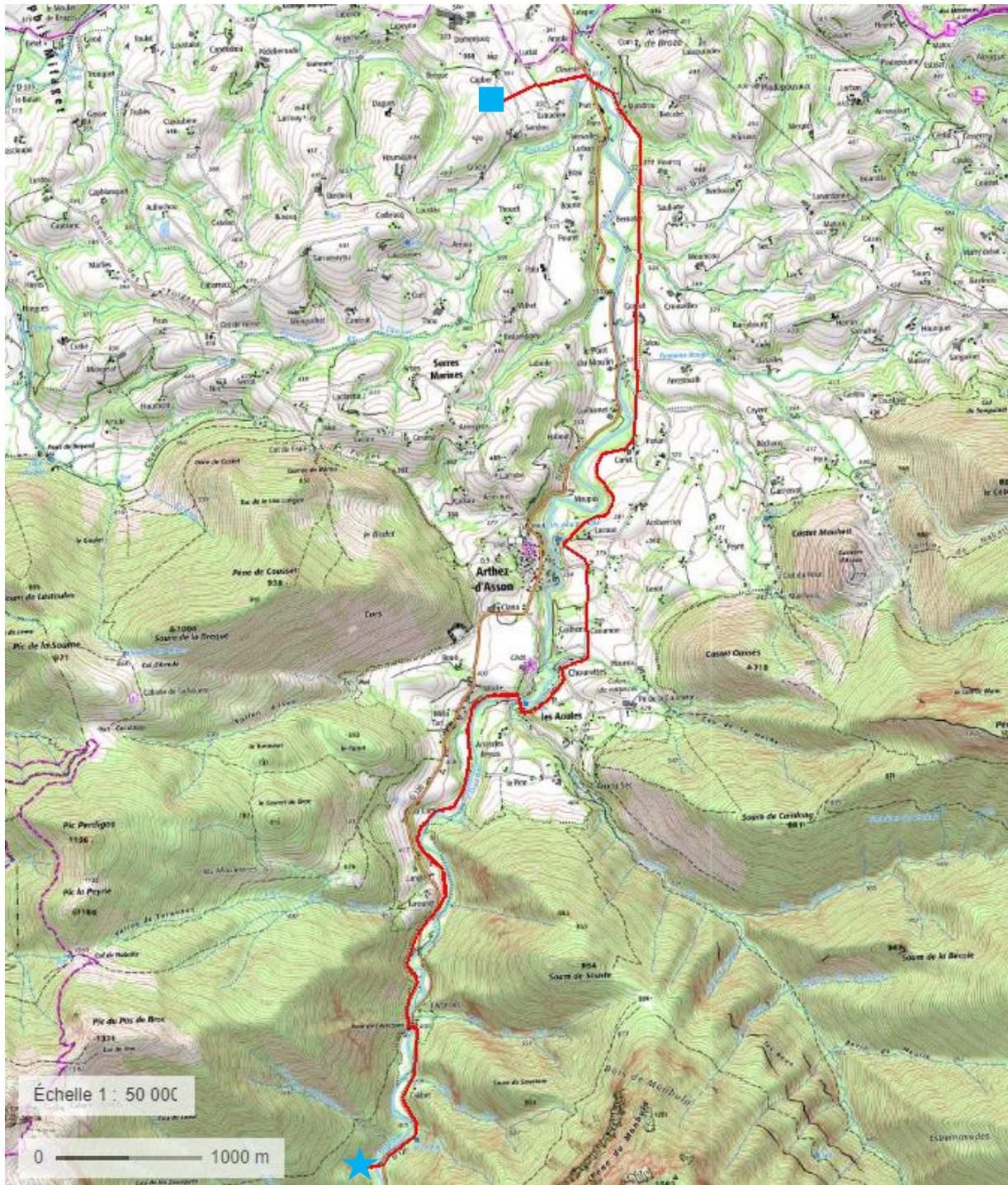
Annexe 1 : Demande d'examen au cas par cas
préalable à la réalisation éventuelle d'une
évaluation environnementale

Adduction des sources TROUYE et GAROTNE jusqu'au
réservoir existant de Capbern



Source Trouye

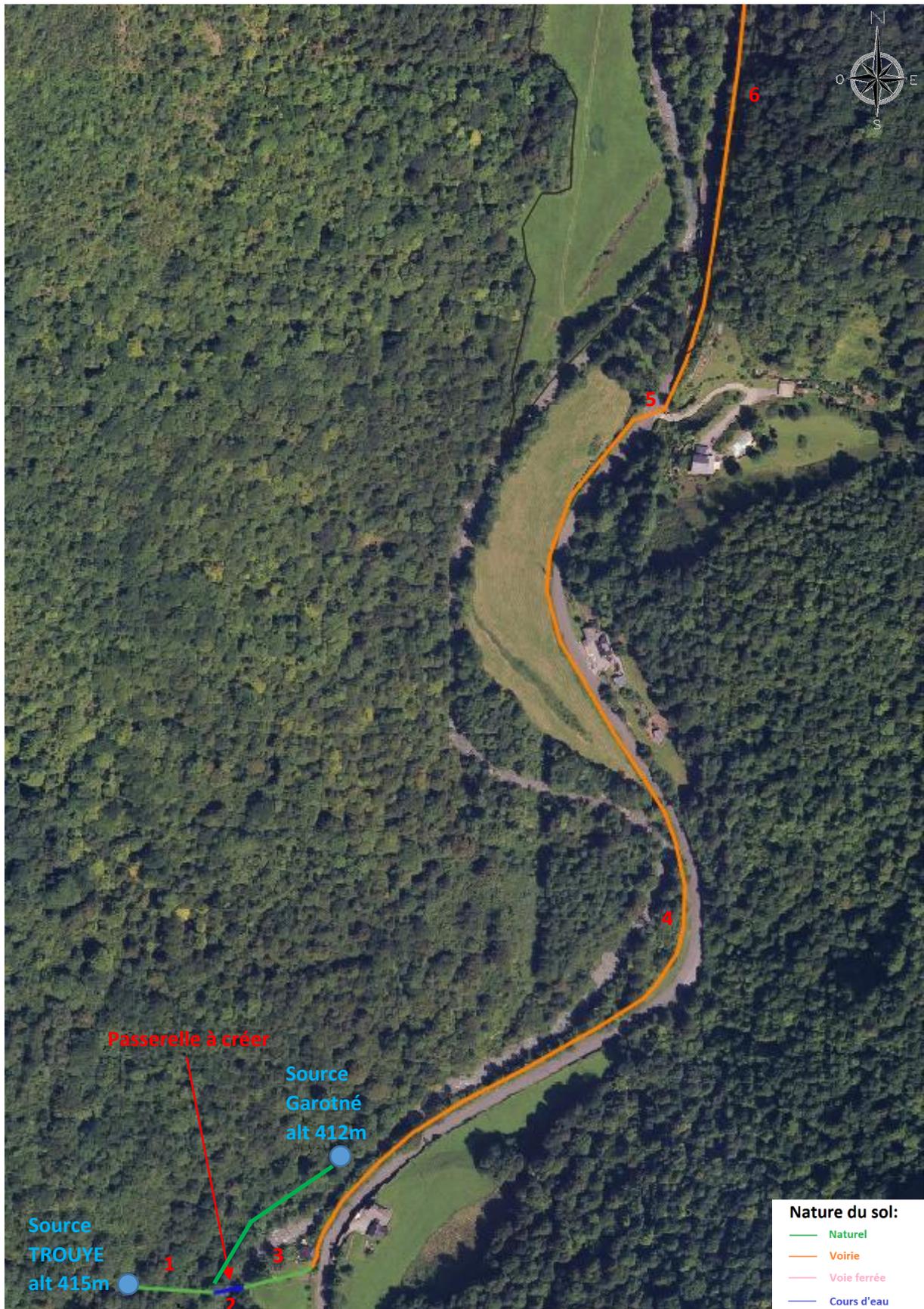
I- Plan de localisation

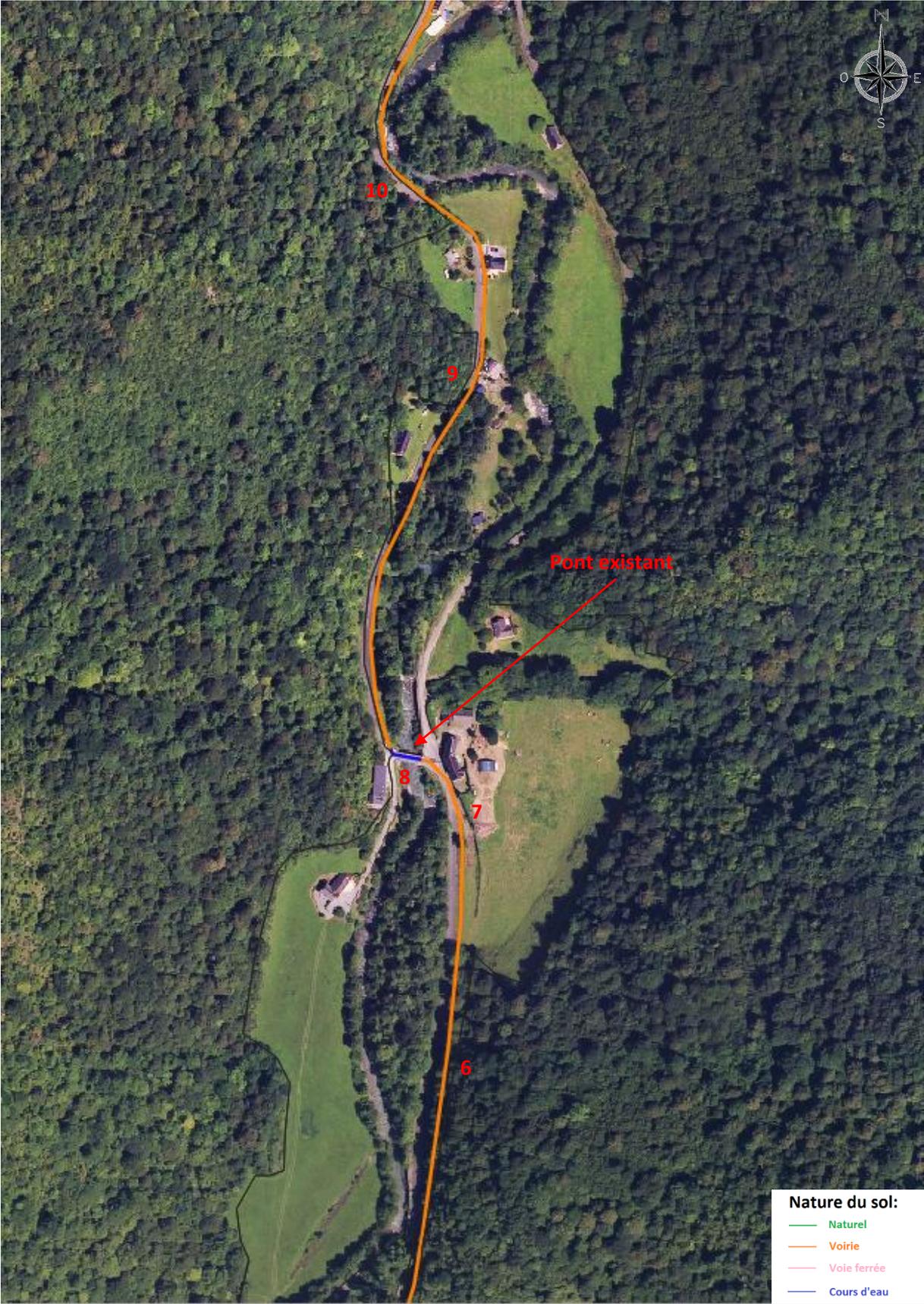


- ★ Source Trouye et Garotné
- Réservoir de Capbern
- Canalisation d'adduction diam 250mm en fonte

II Tracé adduction source TROUYE et GAROTNE

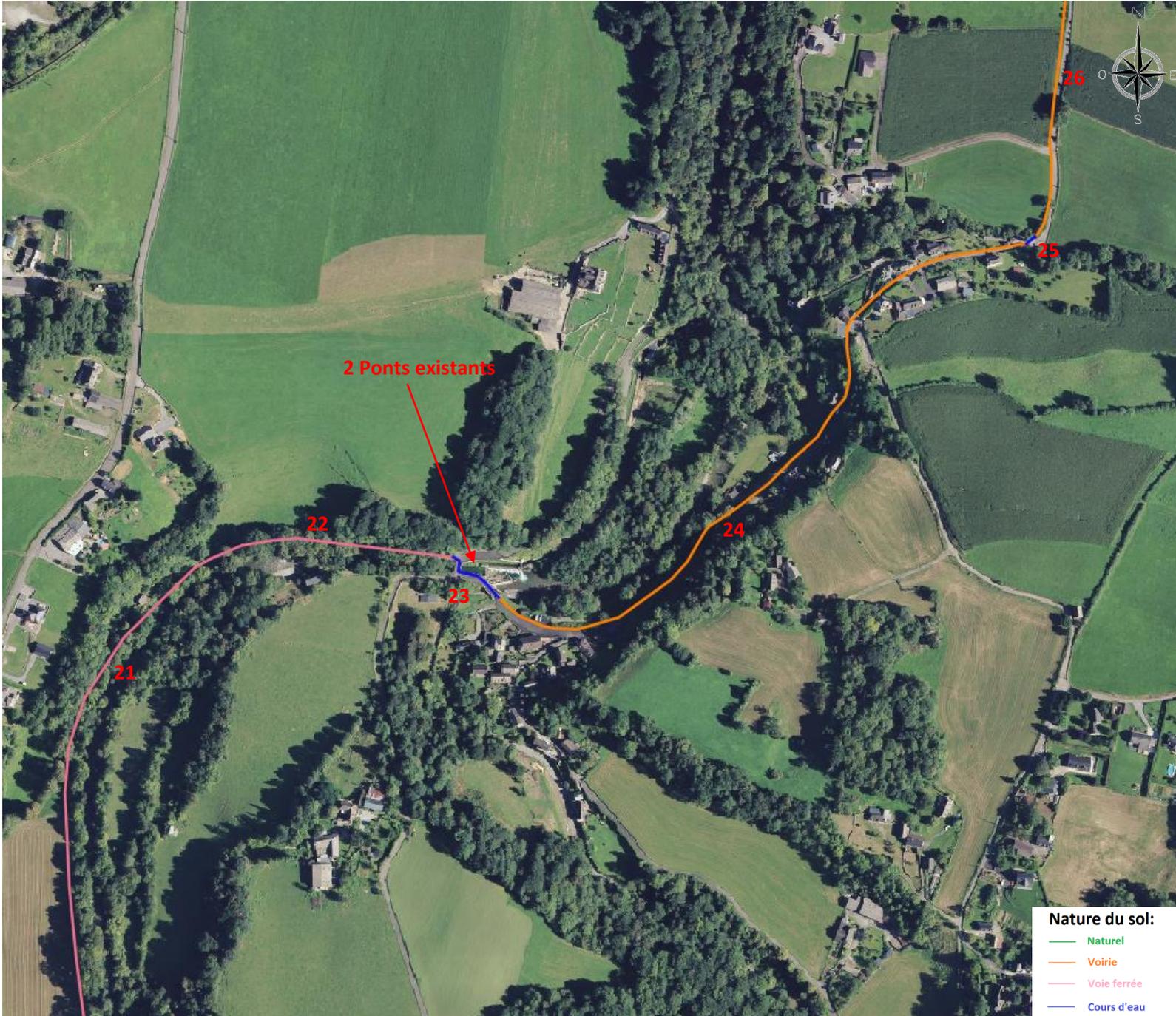






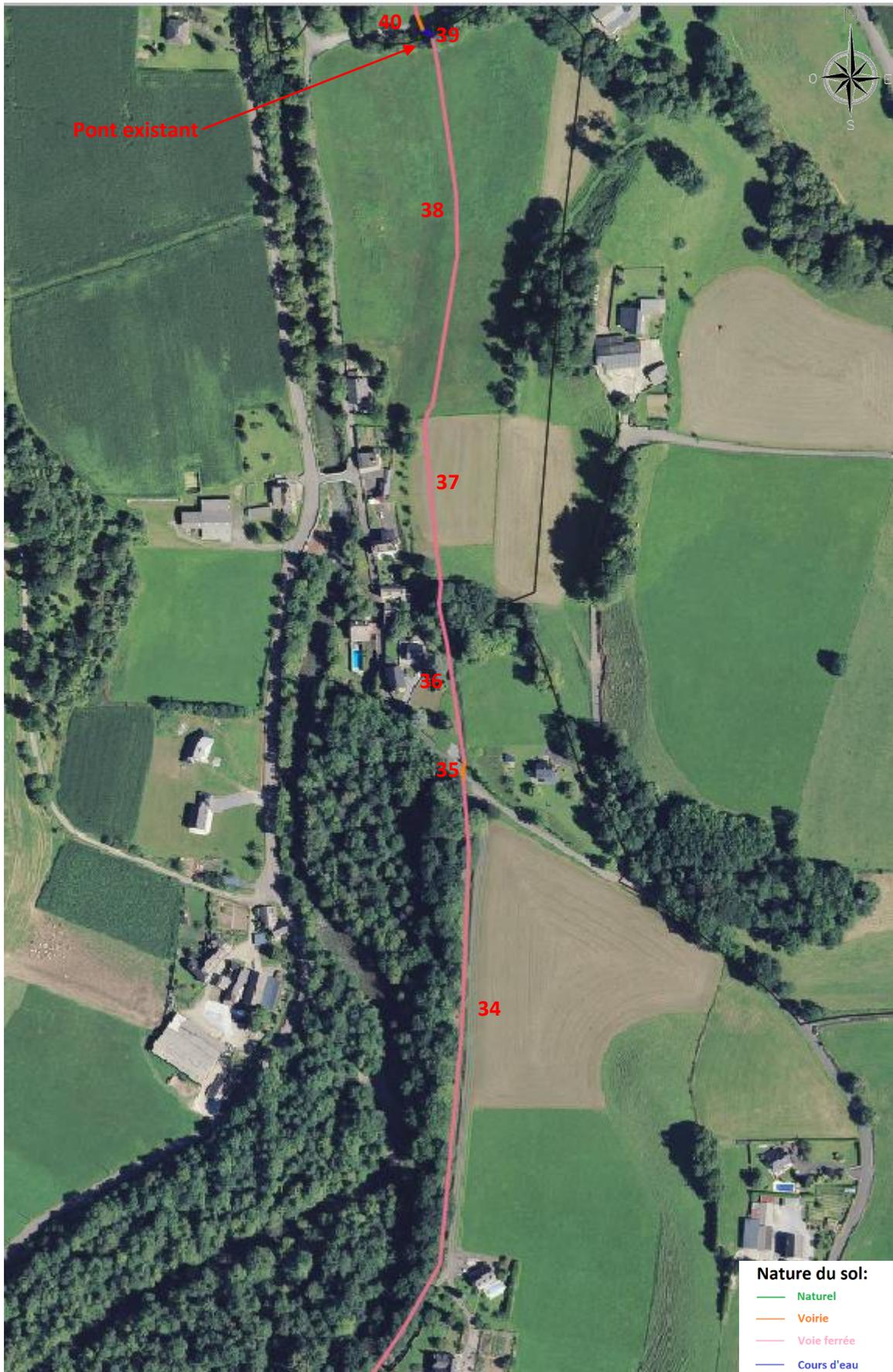




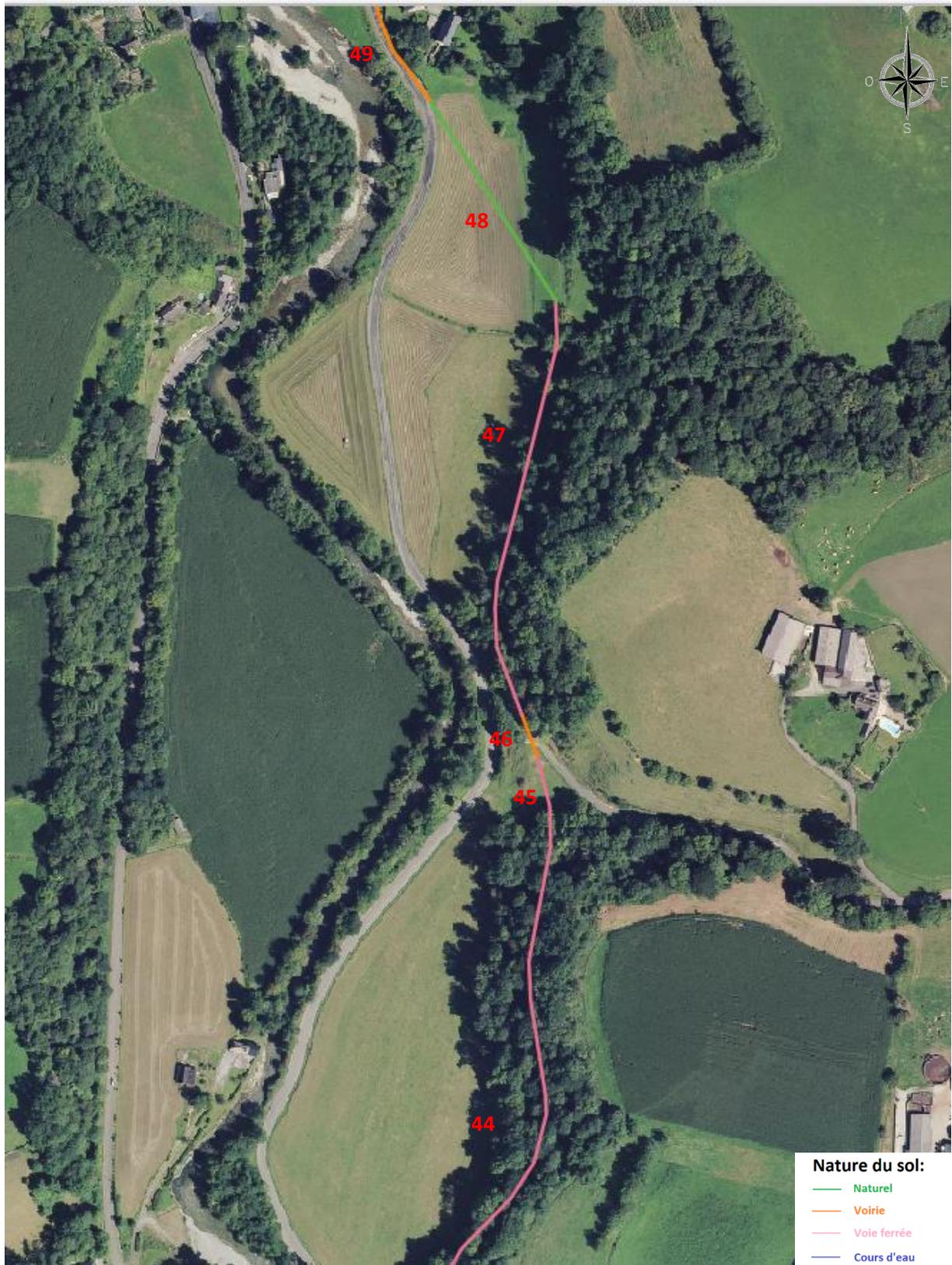














Tronçon	Commune	insee	Ref cadastrale	propriétaire	type cana	diam	Nature du sol	type sol	Terrain Privé?	longueur ml
1	ASSON	64068	F n°242	COMMUNE DE BRUGES CAPBIS MIFFAGET	Fonte	250	Naturel	Forêt	non	53,49
2	ASSON	64068		COMMUNE DE BRUGES CAPBIS MIFFAGET	Fonte	250	Cours d'eau	passerelle	non	18,13
3	ASSON	64068	E n°156, 158	FERET FRANCK Jean-Georges	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	44,86
4	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	685,98
5	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	21,25
6	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	375,31
7	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	48,19
8	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Cours d'eau	Pont	non	22,52
9	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	321,88
10	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	377,55
11	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	14,45
12	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	187,33
13	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	21,73
14	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°576, 582	Auréli SEYRES	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	400,88
15	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°772	Auréli SEYRES	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	165,61
16	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°771	Didier LANARDOUNE	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	83,79
17	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°587	Didier LANARDOUNE	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	126,05
18	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°589, 590	Gabrielle SOUBIELLE	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	192,79
19	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°770	Gabrielle SOUBIELLE	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	114,04
20	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°564	ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	non	469,40
21	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°535	Marie VICTOR	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	142,31
22	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°527	ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voirie	chemin terre	non	221,10
23	ARTHEZ D'ASSON	64058		ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Cours d'eau	Pont	non	58,98
24	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°569	ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	603,34
25	ARTHEZ D'ASSON	64058		ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Cours d'eau	Pont	non	11,40
26	ARTHEZ D'ASSON	64058		ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voirie	accotement	oui	371,03
27	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°075, 781	Pierre JUNCA	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	257,99
28	ARTHEZ D'ASSON	64058		ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	10,83
29	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°090	Patrice MALAGANNE	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	187,64
30	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°091, 1006	Patrice MALAGANNE	Fonte	250	Naturel	Roche	oui	64,63
31	ARTHEZ D'ASSON	64068	A n°1006	Patrice MALAGANNE	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	296,87
32	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°131	Nicolas SERRUT	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	155,62
33	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°131	Nicolas SERRUT	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	346,61
34	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°131	Nicoles SERRUT	Fonte	250	Voie Ferrée	chemin terre	oui	490,93
35	ARTHEZ D'ASSON	64058		ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	7,63
36	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°723	Maryse CASABONNE	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	99,35
37	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°850, 725	Martine PECOTE	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	116,89
38	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°726	Christian MATOCQ	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	236,17
39	ASSON	64068	A n°726	Christian MATOCQ	Fonte	250	Cours d'eau	Pont	oui	7,43
40	ASSON	64068	D n°1269	Nadine GROUSSAC	Fonte	250	Voirie	sous voirie	oui	9,24
41	ASSON	64068	D n°1270	Nadine GROUSSAC	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	77,61
42	ASSON	64068	D n°971	Pierre DABAN	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	287,30
43	ASSON	64068		ASSON	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	28,61
44	ASSON	64068	D n°963	Pierre DABAN	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	27,79

44	ASSON	64068	D n°291	Pierre DABAN	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	411,53
45	ASSON	64068	D n°292	ASSON	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	non	61,52
46	ASSON	64068	D n°190	ASSON	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	29,48
47	ASSON	64068	D n°190, 199	ASSON	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	non	284,79
48	ASSON	64068	D n°198, 1261, 1263	Didier TOUYAROU	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	157,89
49	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	180,86
50	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	25,12
51	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	70,07
52	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Cours d'eau	Pont	non	37,33
53	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	62,78
54	ASSON	64068	G n°800	Christiane CASSOU	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	20,05
55	ASSON	64068	G n°798, 1042	Jean-Pierre CAMBOT	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	71,07
56	ASSON	64068	G n°608	Bernard CAPDEVIELLE	Fonte	250	Naturel	Champs agricole	oui	183,89
57	ASSON	64068	G n°485, 764	Christiane CASSOU	PVC	250	Naturel	Champs agricole	oui	425,18
58	ASSON	64068	G n°763	CCPN	PVC	250	Naturel	prairies	non	11,13
										9 895,23

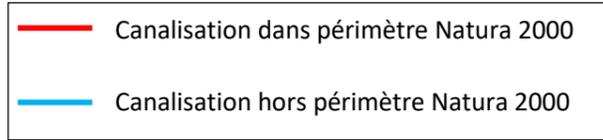
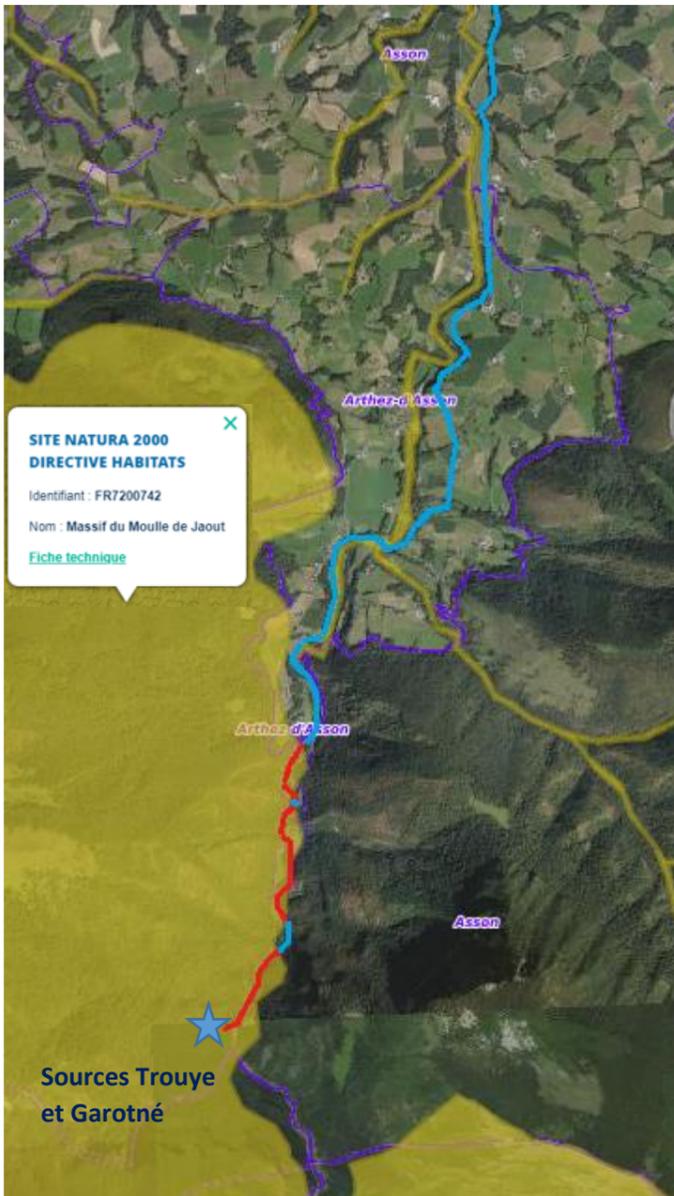
3 294,41	ASSON
6 600,82	ARTHEZ D'ASSON

4 693,22	Public
5 202,01	Privé

TOTAL	
3 673,76	Voirie
3 868,13	Voie ferrée
2 197,54	Naturel
155,80	Pont
9 895,23	TOTAL

III Périmètre Natura 2000

a) Directive habitats du Massif du Moule de Jaout :

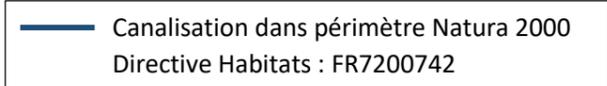


Le tronçon amont de projet, des sources Trouye et Garotné jusqu'au lieu-dit Turounet se trouve dans le périmètre Natura 2000, directive habitats du Massif du Moule de Jaout.

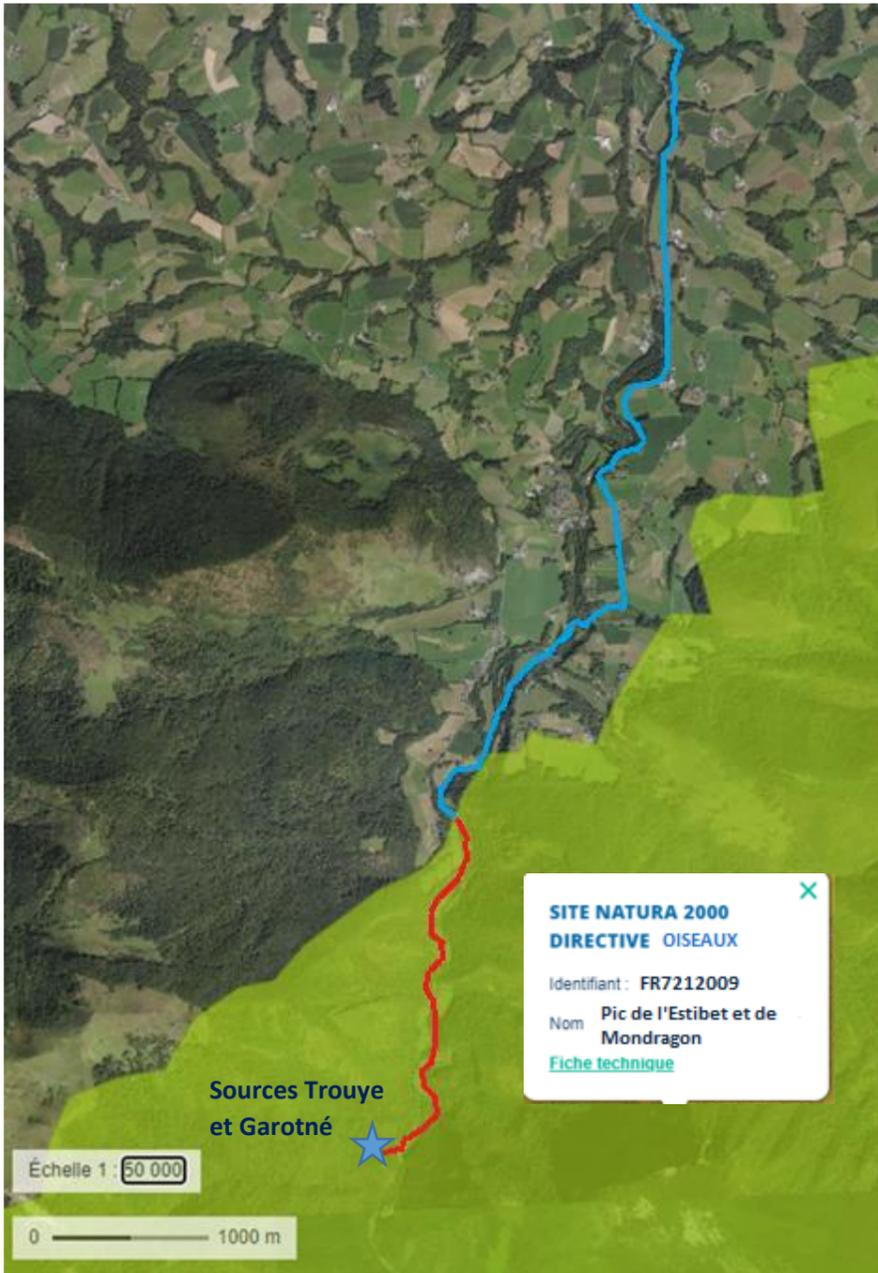
Cela représente un linéaire d'environ 1600m dont 1490m sous voirie (93%) et 110m sous jardin privé et espace boisé (7%).

De plus, le projet se situe en périphérie du périmètre.

Aux vues du faible linéaire en milieu naturel et de l'implantation du projet, les travaux n'engendreront aucune nuisance sur le milieu naturel et/ou sur les espèces présentes.



b) Directive oiseaux du Massif du Moule de Jaout



- Canalisation dans périmètre Natura 2000
- Canalisation hors périmètre Natura 2000

Le tronçon amont de projet, des sources Trouye et Garotné jusqu'au lieu-dit La cantine se trouve dans le périmètre Natura 2000, directive oiseaux du Massif du Pic de l'Estibet et de Mondragon.

Cela représente un linéaire d'environ 2600m dont 1559m sous voirie (60%) et 401m en prairie pacagée, 45m en jardin privé, 54m en espace boisé et 18 m de traversée de cours d'eau via une passerelle à créer.

Aux vues du faible linéaire en milieu naturel et de l'implantation du projet, les travaux n'engendreront aucunes nuisances sur le milieu naturel et/ou sur les espèces présentes.



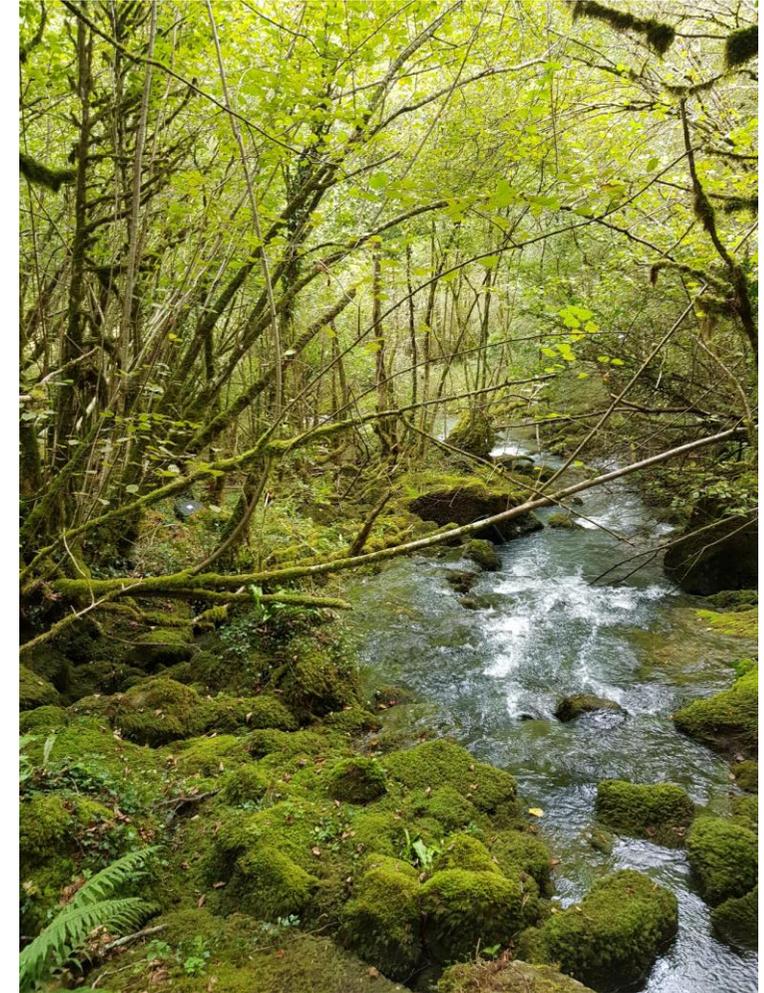
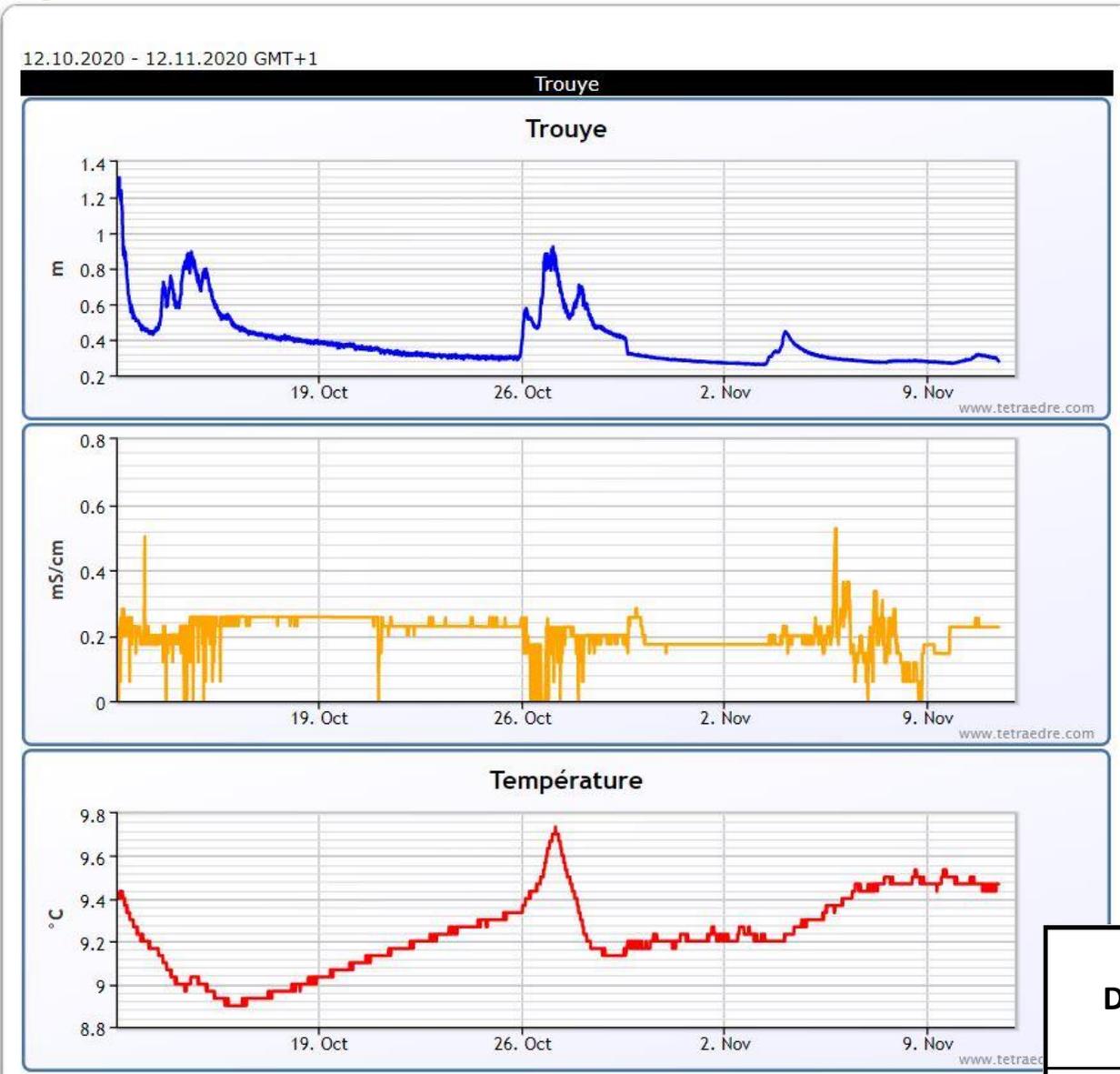
- Canalisation dans périmètre Natura 2000
 Directive Habitats : FR7200742

Suivi qualitatif et quantitatif des sources Hount Mouridère (Ferrières), Trouye et Garrotné (Asson)

Rappel de la mission :

- Suivi qualitatif en continu durant 9 mois : conductivité, température + turbidité ponctuel (1 mois en continu). Télétransmission des données
- Analyses hydrochimiques (x2) ponctuelles pour vérifier la qualité de l'eau
- Suivi quantitatif en continu: enregistrement du niveau en continu + mesures ponctuelles du débit (jaugeage). Télétransmission des données
- Définition du cadre réglementaire de la faisabilité du captage d'une ou plusieurs ressources : objectif capter 2 500 m³/j

Source Trouye (Asson)



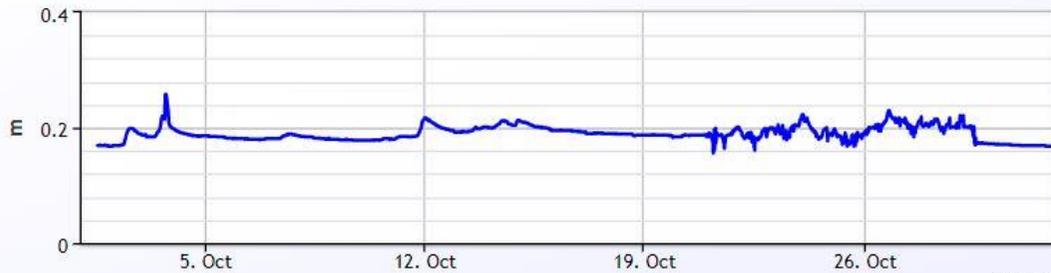
Date	Trouye				
	Q (l/s)	Q (m ³ /j)	Conductivité (µS/cm à 25°C)	Température (°C)	pH
21/09/2020	70,7	6 108	296	10,6	7,95
01/10/2020	198,9	17 185	255	9,8	8,15
29/10/2020	366,4	31 657	279	9,2	8,13

Source Garrotné (Asson)

1.10.2020 - 1.11.2020 GMT+1

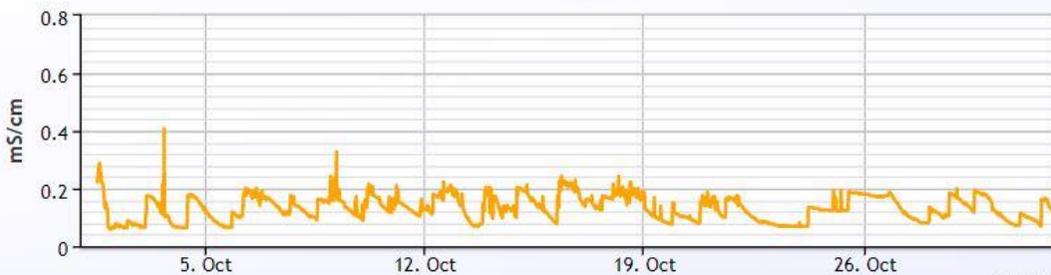
Garrotné

Niveau d'eau



www.tetraedre.com

Conductivité



www.tetraedre.com

Température



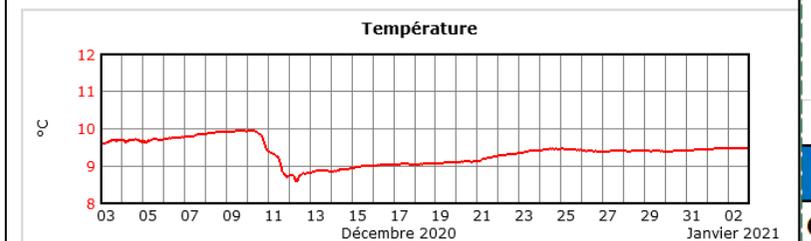
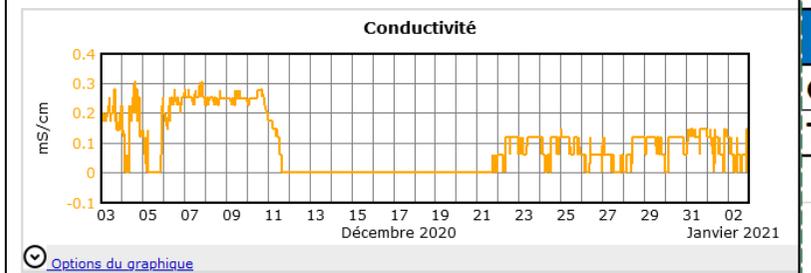
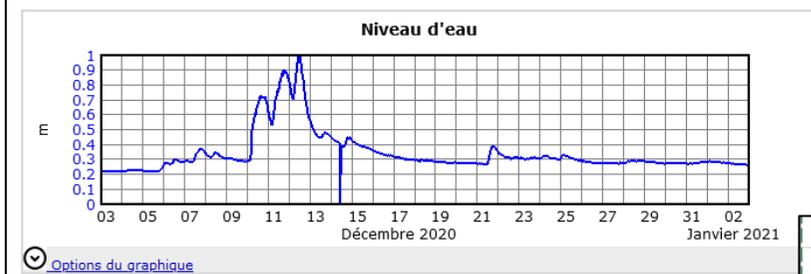
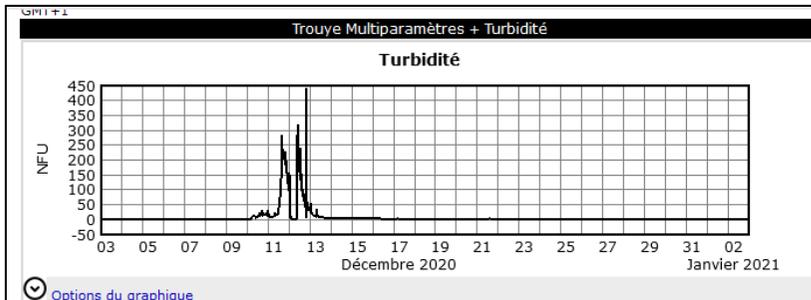
www.tetraedre.com

Export



Date	Garrotné				
	Q (l/s)	Q (m ³ /j)	Conductivité (µS/cm à 25°C)	Température (°C)	pH
21/09/2020	23,1	1 996	304	11,6	7,89
01/10/2020	26,5	2 290	274	11,0	7,91
29/10/2020	33,1	2 860	307	11,2	7,99

Analyses Sources



	Br-	K	Na	Cl-	F-	N	Mg	Ca	SO4	PO4	CO3	HCO3	COT	NO3	NO2
	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L
29/10/2020															
GAROTNE	0	0,2	0,8	2	0	0,1	14	42	5	0	0	187	0,8	2	0
TROUYE	0	0,2	0,7	2	0	0,1	11	41	3	0	0	171	1	2	0
	Indice Phénol	MES	DCO	DBO5	titre alcalin	titre alcalin complet	Turbidité	hydrocarbures	Conductivité	T°	pH	débit			
	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	°f	°f	NFU	mg/L	µ/cm	°C		m3/j			
29/10/2020															
GAROTNE	0	0	0	0	0	15	0,8	0	307	11	8	2 860			
TROUYE	0	0	0	0	0	14	0,9	0	279	9,2	8,1	31 657			

Demande d'examen au cas par cas préalable à
la réalisation éventuelle d'une évaluation
environnementale

Annexe 3 : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Adduction des sources TROUYE et GAROTNE jusqu'au
réservoir existant de Capbern



Source TROUYE octobre 2021



Source TROUYE février 2021



Source GAROTNE Septembre 2020



OUZOM Avril 2021

Les photos ci-dessous correspondent au numéro des tronçons identifiés sur le plan du tracé d'adduction joint en annexe 1.

Les photos ont été prises en février 2021.

Nous avons projeté en bleu sur les photos le futur tracé de la conduite

 Tracé canalisation d'adduction en fonte DN 250mm

Le tronçon amont correspondant au passage sous la RD 126 et 326 n'a pas fait l'objet d'un reportage photographique.

Cependant, une réunion de présentation a été organisée le 07 avril 2021 avec le service Voirie du CG64 afin d'appréhender au mieux les travaux.

Les préconisations du département des Pyrénées Atlantiques seront appliquées lors de la pose de la canalisation sous la chaussée.



Tronçon n°14 amont



Tronçon n°14 aval



Tronçon n°15



Tronçon n°18



Tronçon n°19 amont



Tronçon n°19 aval



Tronçon n°20



Tronçon n°21



Tronçon n°22



Tronçon n°27, 28, 29



Tronçon n°30 et 31



Tronçon n°31



Tronçon n°37



Tronçon n°38



Tronçon n°38 et 39



Tronçon n°41



Tronçon n°42



Tronçon n°43 et 44



Tronçon n°44



Tronçon n°45



Tronçon n°46 et 47



Tronçon n° 47 amont



Tronçon n°47 intermédiaire



Tronçon n°47 aval



Tronçon n°57

